

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 45

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

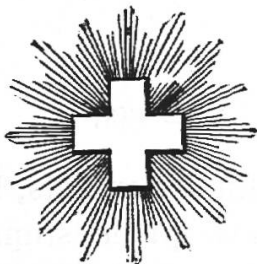
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Comment les écoles anglaises initient l'enfant à la vie et à la beauté de la nature (fin).* — *Education physique.* — *Chronique scolaire: Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE:** *Langue maternelle.* — *Dictées.* — *Mon cahier d'écriture.* — *Calcul oral.* — *Rédaction.* — *Gymnastique.*

COMMENT LES ÉCOLES ANGLAISES INITIENT L'ENFANT à la vie et à la beauté de la nature (fin).

« Comme pour les autres branches d'étude, il importe qu'un programme bien déterminé existe pour chaque école, afin d'éviter les répétitions inutiles et les lacunes regrettables, tout en obtenant une graduation raisonnable dans la difficulté des exercices. Mais jamais on ne parviendra à élaborer un programme qui puisse s'adapter à la fois à un grand nombre d'institutions. La situation du bâtiment scolaire, les conditions d'administration et d'organisation de l'école, les capacités et les goûts de l'instituteur, voilà autant de facteurs qu'on ne saurait négliger et qui sont cependant fort variables. Il faut donc que tout maître de Nature Study élabore lui-même son programme et choisisse ses méthodes d'enseignement. »

Voici pour la théorie. Passons à ses applications pratiques. Les maîtres se donnent pour tâche de suivre le principe si bien formulé par Herbert Spencer dans son livre de *l'Education* ; « Les facultés d'observation toujours en éveil chez l'enfant, bien loin d'être négligées ou contrariées, doivent être cultivées avec soin et rendues aussi exactes et complètes que possible. Que l'enfant, au lieu d'être le récepteur passif des idées d'autrui, soit un investigateur actif et travaille lui-même à s'instruire.

Nous avons tous entendu des enfants, lorsqu'on faisait pour eux et devant eux quelque chose qu'on estimait dépasser leurs forces, s'écrier d'un ton suppliant : « Laisse-moi faire ça moi-même. » Et lorsqu'on leur répondait : « C'est trop difficile, tu ne le pourras pas, » ils insistaient : « Laisse-moi essayer, je t'en prie ! » Il faut tirer parti de cette bonne volonté si active. Autant que possible tous les enfants feront donc *eux-mêmes* leurs observations, leurs dessins, leurs expériences, et cela jusque dans les classes extrêmement nombreuses. Lorsque les enfants sont très jeunes et ne savent pas encore travailler proprement, plusieurs élèves-maîtresses sont chargées de les surveiller (en intervenant le moins possible), et on enseigne aux enfants à tout nettoyer et mettre en ordre après la leçon. Dans les écoles d'application, le travail d'observation fourni par les jeunes élèves pendant cinq ans d'études (de 7 à 12 ans) est énorme. Les salles sont transformées en véritables jardins d'acclimatation ! Lorsque l'école a le privilège de posséder un vrai jardin, — à Londres c'est la grande exception, — une foule d'expériences se font en plein air ; cependant, même dans ce cas, toute salle de classe reste un peu un jardin d'acclimatation. Voici la liste de quelques-unes des bêtes qui séjournent dans les classes pendant quelques semaines, toujours naturellement dans une installation ad hoc, qui reproduit autant que possible les conditions de leur habitat naturel, bien qu'elle soit établie à peu de frais par les enfants eux-mêmes : chenilles de toutes sortes et vers à soie, vers de terre, escargots, quelques insectes, tritons, têtards de grenouilles et de crapauds, petits poissons, phryganes, araignées d'eau, etc... bref, tout un aquarium. Après leur séjour en pension, on rend les bêtes au pré, au ruisseau ou à la mare d'où on les avait tirées. S'il en meurt au cours des expériences, c'est presque un deuil public !

Les observations directes faites sur les *plantes* sont extraordinairement nombreuses ; en voici quelques-unes à titre d'exemples :

Première année (enfants de 7 ans). Planter des haricots, des marrons, des pois, des graines de tournesol et de potiron, des grains de maïs. Combien de grains de chaque espèce a-t-on plantés ? Combien ont réussi ? Dessin ou peinture des progrès de chaque

plante, avec indication de la date de l'observation. — Plants de pommes de terre dans l'obscurité et à la lumière ; notation des différences dans la croissance et la couleur de la végétation.

Deuxième année. Planter des bulbes de diverses plantes et noter ce qui se passe jusqu'à la formation des nouveaux bulbes. Dessin des états successifs de la plante.

Troisième année. Observations sur le développement des *bourgeons* conservés dans l'eau : marronnier, tilleul, hêtre, érable, peuplier, lilas, frêne. Etude des arbres eux-mêmes. Etude détaillée du sol : on profite des tranchées ouvertes pour les voies de chemins de fer, pour l'établissement de ponts, etc.

L'enfant de *dix ans* étudie les fruits en automne. Dessin au pinceau des espèces intéressantes. En été, étude des feuilles et des fleurs. Essais de cultures de quelques plantes herbacées ou grimpantes.

A *onze ans*, les enfants étudient les fougères et les mousses qu'ils cultivent sur les fenêtres ou dans la cour.

Dans l'école primaire de garçons de Kentish Toron, les élèves tiennent en outre *un journal du temps qu'il fait*, en ayant soin d'y noter toujours la direction du vent. On observe et on peint les nuages. On étudie la constitution du sol, en rapport avec l'aspect du paysage ; les minéraux du pays et leur emploi dans l'industrie. Plus tard on apprend à se servir du thermomètre, du baromètre, du pluviomètre ; on va à la cueillette des champignons, à la recherche des petits animaux dans l'étang voisin et dans les champs.

Dans une école de jeunes filles de la bourgeoisie, le programme prévoit un jour de *fête de la nature*. Ce jour-là chaque classe expose les fleurs et les plantes qu'elle a cultivées, les animaux (pigeons, tortues, lézards, salamandres, etc.) qu'elle a élevés, les herbiers qu'elle a faits et aussi les carnets et les calendriers d'histoire naturelle. Cette exposition stimule puissamment l'intérêt des membres du « club champêtre », qui redoublent de zèle.

Pour conclure, cherchons à formuler l'idée maîtresse de la *Nature Study*. Ne pourrait-on l'enfermer dans ces paroles de Ruskin :

« Tout art, littérature et science sont vains, qui n'*ajoutent pas à notre force et à notre joie.*

Ajouter à la force et à la joie des enfants, en leur montrant la beauté de la vie qui les environne de toutes parts, voilà le but de la Nature Study. Et voilà pourquoi la liberté, la fantaisie, la poésie ne sont point exclues de la leçon. C'est la généralisation, la synthèse, le côté scientifique qui manquent le plus souvent, tout au moins dans les premières années. Les maîtres anglais considèrent la Nature comme un domaine enchanté, tout grouillant de vie, plutôt qu'ils ne l'envisagent comme un objet d'étude, comme une matière à déductions scientifiques. Sans doute obéissent-ils en cela au génie de leur race. L'esprit français (ou latin) est épris — nous le savons — de clarté, d'ordre, d'abstraction. Il prend plaisir à schématiser, à coordonner. L'esprit anglais n'a que faire d'abstraction : il aime la *vie*, la vie pleine, foisonnante, touffue... et mystérieuse. Peut-être l'école suisse pourrait-elle faire la synthèse.

Education physique.

Dans le domaine de l'éducation physique, comme dans bien d'autres du reste, l'unité de vues n'est pas près de s'établir encore au sujet de la doctrine à suivre. C'est ce qu'a prouvé une fois de plus le III^e Congrès international d'éducation physique qui a eu lieu à Bruxelles, les 10, 11, 12 et 13 août 1910. Dans ces grandes réunions de représentants autorisés, les uns jurent par Ling, les autres par Demeny ; d'autres initiateurs de mérite ont aussi leurs partisans. Mais nous ne voulons nullement chicaner MM. les professeurs de gymnastique à cet égard, car ils pourraient nous inviter à chercher tout d'abord de faire disparaître les divergences qui existent dans d'autres champs de l'éducation populaire en général, avant de vouloir exiger d'eux la perfection des méthodes et moyens employés. Il y a lieu de tenir compte en premier lieu du peu de temps admis pour leur enseignement dans les horaires des différents ordres d'écoles. Nous devons reconnaître que beaucoup de leurs revendications sont fondées et qu'ils s'efforcent surtout d'arriver à améliorer la préparation des maîtres spéciaux d'exercices physiques.

Au III^e Congrès international, ils se sont occupés de la préparation de la jeunesse au service militaire et à ce sujet l'un des rapporteurs a dit : « Deux nations bénéficient actuellement de l'organisation d'un système rationnel et général des exercices physiques : ce sont la Suède et la Suisse. Elles seules incorporent des jeunes gens ayant presque tous passé par les différentes phases d'un programme judicieusement établi pour faciliter la tâche des instructeurs militaires. »

Cependant sur ce point, M. Bubloz, professeur à La Chaux-de-Fonds et délégué de la Suisse, a dû prendre la défense des exercices militaires préparatoires. Ceux-ci n'en ont pas moins été condamnés par le Congrès, peut-être parce qu'on y a cru voir une similitude trop grande avec les bataillons scolaires (ou corps de cadets) dont personne ne veut plus, sauf quelques rares représentants d'une tradition à laisser tomber tout à fait dans l'oubli.

Puis est venue la question des jeux et sports au sujet desquels le Congrès s'est prononcé par les vœux suivants :

« Considérant que les concours sportifs avec matches, médailles, coupes, publications dans les journaux sont anti-pédagogiques parce qu'ils développent chez les élèves une vaine gloriole et occasionnent une perte de temps dans les études, il y a lieu de les interdire. »

Et en ce qui concerne le football, très discuté aujourd'hui :

« Considérant que le football, ainsi que les autres formes de jeux de balle, ont un caractère éducatif supérieur, il est désirable qu'ils soient maintenus, mais qu'on les soumette à une direction scientifique et pédagogique. »

Quant aux différents buts à poursuivre dans l'enseignement de la gymnastique, les uns veulent être utilitaires, alors que d'autres envisagent l'éducation physique de l'enfant à un point de vue général, et surtout psycho-physiologique. Il en est qui prétendent que : « Tous les exercices physiques doivent avoir en vue l'homme placé plus tard dans son milieu. » C'est certainement n'envisager qu'une des faces de la question, et comme l'a dit un rapporteur : « L'homme est une intelligence servie par des organes, mais ceux-ci contribuent essentiellement à la formation et au développement de l'intelligence. Le travail des muscles, tout en contribuant à donner la force, la santé et la beauté plastique, doit placer au-dessus de toute autre préoccupation la morphologie du cerveau sur laquelle son influence a été mise en vive lumière dans ces derniers temps. »

Et ceci nous conduit tout naturellement à penser aux aptitudes que doit posséder le professeur de gymnastique. Il suffit du reste d'assister à une heure d'exercices physiques pour s'en rendre compte, ou en arriver à trouver ce qui reste à faire. Si le travail des élèves se borne à être une imitation machinale de mouvements indiqués par le maître, même s'ils sont exécutés par celui-ci tout d'abord, il contribuera à exciter et à exercer certaines facultés; pour l'intelligence même de l'enfant, ce n'est pas assez. Une véritable gymnastique hygiénique exige qu'il comprenne le pourquoi des exercices et le but que l'on veut atteindre. Une connaissance suffisante de l'organisme humain doit donc marcher de front avec l'enseignement de la gymnastique; cette étude physiologique doit en particulier être poussée aussi loin que possible dans les divisions supérieures des écoles primaires.

Laissons sur ce point la parole à un maître en la matière, M. le Dr J. Philippe qui dit entre autres ceci dans la *Revue pédagogique* du 18 juin dernier : « Evitons les erreurs que certains méthodistes, sous prétexte de rendre la gymnastique plus uniforme et d'en simplifier l'enseignement, propagent avec acharnement. Ils oublient, au profit de leur théorie, que le corps humain est une république d'organes et qu'une intime et constante solidarité les unit tous. En faut-il

un exemple ? Certains nous le donnent en s'obstinant à faire d'une culture intensive des poumons l'axe central de toute l'éducation physique. Sans doute, bien respirer est nécessaire pour vivre, mais bien digérer ne l'est pas moins, et ainsi du reste ; autrement, qu'aurions-nous besoin de tant d'organes ? Cultiver l'un au détriment des autres, c'est rompre l'équilibre naturel du corps et fausser la machine humaine en brisant l'ordre de ses fonctions. Et cet exemple suffit à démontrer combien il est dangereux, en matière vivante, de se guider sur des principes abstraits et sur de la théorie pure, au lieu d'examiner dans sa réalité vivante de quelle délicate structure est formé le fragile organisme de l'enfant et de quelle marche légère et souple il passe d'une étape à l'autre, grandit et prend son équilibre pour devenir un adulte robuste, habile et intelligent. »

Aussi dans les locaux de gymnastique voudrions-nous voir des collections suffisantes de tableaux anatomiques et physiologiques, dans toutes les localités surtout où cet enseignement est confié à un maître spécial. Partout ailleurs que l'on prenne soin d'établir une corrélation très étroite entre les leçons de gymnastique et celles de l'étude du corps humain.

En terminant, nous ne pouvons nous empêcher de citer cette belle conclusion concernant le rôle du professeur de gymnastique, d'après l'article cité plus haut : « Aux enfants qui viennent au gymnase, vous devez apprendre d'abord à vivre, c'est-à-dire à conserver leur santé s'ils sont robustes et, s'ils sont faibles, à l'équilibrer par une habile mesure des exercices qui leur conviennent. Vous devez aussi leur apprendre à être beaux, moins par l'harmonie régulière des formes, qui est un rare privilège, que par la grâce d'une sérénité vivante et durable, qui exprime directement la plus belle des harmonies. Comme le bonheur, la vie répugne à la laideur : « nul n'a le droit d'être laid », c'est-à-dire de déplaire. Que l'enfant, eût-il le corps mal construit, apprenne de vous l'art d'être avenant et gracieux ; qu'il prenne soin de rendre ce corps, qui est sa maison, confortable pour lui, agréable pour les autres. Apprenez-lui aussi à être adroit, souple et habile, lesté et fort, vif et robuste. Ne lui parlez pas toujours de sa jeunesse ; c'est un leurre d'ignorer qu'on vieillira ; qu'il apprenne de vous l'art de vieillir en beauté, et de descendre au pas du sage l'autre versant de la vie. »

L. HENCHOZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Nouveau collège. — Le village de Chardonne a inauguré vendredi dernier le nouveau bâtiment des écoles, construit sur les plans de MM. van Dorsier et Bonjour, architectes à Lausanne.

Devant les écoliers réunis dans le préau, d'excellentes paroles ont été prononcées par M. le syndic, Eug. Ducret, par M. le pasteur Brossy, président de la Commission scolaire, par M. Beausire, chef de service au Département de l'Instruction publique, parlant au nom de M. le conseiller d'Etat, Camille Decoppet.

L'allégresse de tout ce petit monde écolier était grande, elle le fut bien plus encore, quand M. Jomini, syndic de Vevey, annonça qu'un don de 2000 fr. venait d'être fait à la commune de Chardonne, par le généreux philanthrope M. Robin. Les intérêts de cette somme devront être exclusivement employés pour l'école. A. D.

*** **Société pédagogique vaudoise.** — Le président actuel de la S. P. V., M. Justin Magnenat, anciennement à Oron, vient d'être appelé à diriger la classe primaire supérieure de Renens-Gare. Toutes les correspondances concernant la Société devront donc lui être envoyées à son nouveau domicile. A. D.

*** **Une enquête.** Ensuite d'une enquête faite par la Société odontologique vaudoise dans plusieurs écoles primaires, elle a pu faire les constatations suivantes : sur mille écoliers dont les dents ont été examinées, une infime minorité seulement, le 30 %₀₀, ont toutes leurs dents saines. La proportion des dents gâtées atteint souvent des chiffres effrayants ; les soins les plus élémentaires à donner aux dents sont délaissés ou même ignorés, faute de volonté de la part des parents ou des enfants. Les membres de la S. O. V. estiment qu'il est du devoir de l'Etat, par les moyens de l'école, d'en instruire ses futurs hommes et ses futures mères de famille. Il doit aussi, par des examens réguliers, inculquer aux élèves l'habitude de tenir propres leurs dents, de même qu'on exige d'eux qu'ils lavent leur figure et leurs mains.

Comme instituteur, nous souscrivons pleinement à ces conclusions et c'est avec joie aussi que nous saluerons le jour où chaque école aura son médecin attitré.

N.-B. Nous aurons l'occasion de reparler prochainement d'une enquête analogue, faite dans les écoles primaires de la ville de Lausanne et portant plus spécialement sur les oreilles et le larynx des enfants et de donner une brève analyse d'une brochure qui a pour titre : « Les oreilles de nos enfants. »

A. D.

*** **Règlements hygiéniques.** Jamais les questions d'hygiène n'ont préoccupé aussi vivement les savants et les gouvernements qu'à notre époque. De toutes parts, on essaye de former des générations d'hommes robustes, solides et sains. Un exemple récent vient de nous être donné par la Suède, où la culture physique est largement pratiquée dans toutes les classes de la société. On vient, en effet, d'afficher dans les écoles du pays une série de préceptes d'hygiène sociale, dont voici quelques extraits :

L'air frais, jour et nuit, condition nécessaire à la santé, est le meilleur préservatif des poumons.

Le mouvement est la vie. Faire tous les jours de l'exercice au grand air. C'est le contre poids du travail sédentaire.

Boire et manger modérément et simplement. Celui qui préfère à l'alcool, l'eau, le lait et les fruits, raffermi sa santé et augmente ses capacités de travail et de bonheur.

S'endurcir contre le froid par des lavages d'eau quotidiens et prendre une fois par semaine un bain chaud en toute saison.

Les vêtements ne doivent être ni trop chauds ni trop ajustés.

Le travail régulier et intensif est le meilleur préservatif contre les maladies de l'esprit et du corps.

Pourquoi n'afficherait-on pas des règlements analogues dans toutes nos écoles?

A. D.

*** **Ecole suisse de céramique.** C'est chose faite : la première pierre du bâtiment futur a été posée en présence de M. Gauthier, chef de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes. Cette nouvelle école, établie à Renens près Lausanne et due à l'initiative de M. Lucien Menétrey, syndic de Chavannes, ouvre une nouvelle carrière à nombre de jeunes gens. Espérons qu'elle aura une plus longue vie que « l'Ecole de maçons » fondée il y a quelque quinze ans et qui fut très éphémère, et qu'il se trouvera encore des jeunes gens qui ne craindront pas d'endommager leurs fines mains en les mettant « dans la pâte ».

A. D.

JURA BERNOIS. — Noirmont. — Ce village a inauguré le 29 octobre dernier un nouveau collège qui fait honneur aux autorités et à la population. C'est sans contredit le plus beau de la Franche-Montagne. M. l'inspecteur Poupon s'est fait l'organe de la Direction de l'Instruction publique pour saluer la population noirmontaise et la féliciter des sacrifices consentis en faveur de l'éducation de la jeunesse. M. Jobin, préfet des Franches-Montagnes, dans un discours très applaudi a manifesté sa sympathie en faveur de l'œuvre à accomplir dans l'école afin que celle-ci porte des fruits durables. Un banquet a réuni, le soir, les invités, les autorités et le corps enseignant. De bonnes paroles y ont été échangées.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

La Femme suisse, ouvrage pour la famille, publié par Mme Gertrude Villiger-Keller, présidente de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, avec la collaboration de Mmes Hélène de Diesbach, Isabelle Kaiser, Anna de Liebenau, T. Combe et de MM. Edouard Rod, N. Bergmann, Walther von Arx etc. Richement illustré par Carlos Schwabe, J. Blancpain, Burkhard Mangold, Hedwige Scherrer, etc. Préface de Mme Coradi-Stahl. F. Zahn, éditeur Neuchâtel. Quinze livraisons au prix de souscriptions fr. 1.35 ; pour les non-souscripteurs fr. 2. —.

Voici un livre éminemment éducatif, dont la Suisse romande, ce pays pédagogique par excellence, peut être fière.

Douze biographies composent « La Femme Suisse » ; sept sont de la Suisse allemande, cinq sont de la Suisse romande. Nous ne les énumérerons pas toutes, bien qu'elles soient toutes également suggestives. Nous citerons particulièrement, parmi les premières, celle de Catherine Sulzer, l'épouse du petit ouvrier fondeur à qui elle inspire l'idée de la grandiose entreprise des fabriques de machines de Winterthour ; celle de Thérèse Scherer, fondatrice et première supérieure de l'Institut catholique d'Ingenbohl ; celle d'Anna Marty, la petite ouvrière glaronnaise si touchante dans son héroïsme obscur ; celle de Johanna Spyri, le popu-

laire auteur de « Heidi » ; celle d'Anna Pestalozzi-Schulthess, la femme du fameux pédagogue. Parmi les romandes, la duchesse Colonna née d'Affry, qui représente le monde des arts ; Suzanne Necker-Curchod, mère de Mme de Staël dont la biographie est la dernière étude littéraire de notre regretté Edouard Rod et l'histoire de la Neuchâteloise Marie-Anne Calame, fondatrice au Locle de l'asile des Billodes.

Avec un même cœur généreux, une même âme nourrie de nobles sentiments, ces douze femmes ont eu des origines et des destinées diverses. Elles ont pareillement, toutefois, cherché le beau et fait le bien. Elles ont donné d'admirables exemples d'activité, de volonté, d'endurance, de dévouement, d'abnégation, de sacrifice de soi-même, de foi vaillante et inébranlable. Elles ont fait le meilleur féminisme qui soit. Elles ont montré comment la femme se rend digne de revendiquer tous les droits, en accomplissant d'abord tous ses devoirs.

Ajoutons que l'illustration, très abondante et d'une haute valeur artistique, commente très intelligemment le texte et fait absolument corps avec lui, ce qui n'est pas toujours le cas pour beaucoup de livres à images. Précisément, ni « Fils de leurs œuvres » ni « La Femme suisse » ne sont des livres à images, quoique ce soient des livres magnifiquement illustrés. Les gravures y ont une valeur toute psychologique et elles sont une manière supérieure de traduire aux yeux, le noble langage que le texte tient à l'esprit.

Voilà un beau cadeau pour les fêtes de Noël et du Nouvel-An. Papas et mamans, souvenez-vous de « La Femme Suisse » !!

Le *Docteur Cornélius*, voyages et aventures d'un savant chez les Sioux par H. Carnoy. Edition « Atar », Genève.

L'auteur du *Docteur Cornélius*, M. Henry Carnoy, nous paraît le digne héritier des Jules Verne et des Lucien Biart.

Par la fertilité de l'imagination, par la variété des épisodes, par la vie intense qui anime l'action et les personnages, par l'intérêt soutenu d'un récit rapide et mouvementé, et enfin par le bon aloi d'une science aussi peu encombrante qu'elle est solide et exacte, le « *Docteur Cornélius* » n'est inférieur ni à « Cinq semaines en ballon », ni aux « Aventures de quatre Russes et de quatre Anglais », ni aux clientes du « *Docteur Bernagius* ».

Mais si l'imagination y est fertile et l'invention abondante, ni l'une ni l'autre ne travaille aux dépens de la vraisemblance, de la nature et du sens commun.

Enfin, si nous disons que le « *Docteur Cornélius* » est le treizième volume de « *Ma Jolie Bibliothèque* », c'est parce que ce chiffre est une preuve de plus de l'excellence de cette collection, réunie pour procurer à tous les âges, de 5 à 16 ans, un choix de lectures où l'excellence et la variété du fond n'ont d'égales que la variété et la correction de la forme.

Ouvrages reçus : Paul Maillefer. *Abrégé d'histoire générale, à l'usage de l'enseignement secondaire et primaire supérieur*. Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et 8 cartes en couleur. Lausanne Payot & Cie. Prix fr. 2,50.

— Collection des initiations scientifiques. E. Brucker. *Initiation botanique*. Paris, chez Hachette & Cie. Prix fr. 2.—.

— *Œuvres divines de Rudyard Kipling*. Paris, chez Delagrave. Prix fr. 3,50.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Chez les parents de Pierre (*suite*).

IV.

I. ENTRÉE EN MATIÈRE. — Les chambres à coucher.

II. LECT. — VOCAB. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir. 1) Madame Gervais, la mère de Pierre, ne ménage ni son temps ni sa peine pour rendre sa maison saine, agréable et riante. Les chambres à coucher, meublées simplement, sont tenues, comme la cuisine, avec le plus grand soin. 2) Chaque matin, Madame Gervais ouvre bien larges les fenêtres. L'air frais pénètre partout et chasse les mauvaises odeurs. Madame Gervais n'oublie pas non plus, quand il y a du soleil, de mettre sur son balcon toute la literie : matelas, draps, couvertures et duvets.

GRAMMAIRE. — Le féminin des qualificatifs.

Au tableau noir les mots difficiles :

Madame (Mme) Gervais, le **temps**, la **peine** ; **riante**. Les **fenêtres**, l'**air frais**, les **odeurs**, le **balcon**, le **matelas**, le **drap**, le **duvet**.

III. ELOCUTION. — Quel est le *nom de famille* des parents de Pierre ? Qu'est-ce que Mme Gervais ne ménage pas pour rendre sa maison saine et agréable ? Pourquoi ouvre-t-elle toutes les fenêtres, le matin ? Qu'est-ce qu'un air vicié ? Pourquoi faut-il souvent exposer toute la literie au soleil ?

PROVERBE A EXPLIQUER. — A tout oiseau, son nid paraît beau.

IV. PETITE CAUSERIE. — Les bienfaits de l'air et du soleil.

La maîtresse de maison est la gardienne vigilante de la santé de sa famille. (Au tableau noir.)

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

Un logement sain et riant.

Une demeure saine et riante.

Pour mettre un qualificatif au féminin on ajoute la lettre **e** au masculin.

Un logement agréable.

Une demeure agréable.

Le qualificatif terminé par la lettre **e** au masculin ne change pas au féminin.

1. Dictée des textes 1 et 2.

2. Copiez l'exercice en mettant le qualificatif au féminin :

L'encrier rond, l'assiette... Le jus froid, la sauce... Le garçon babillard, la fille... Le conte amusant, l'histoire... Le neveu négligent, la nièce... Le maître patient, la maîtresse...

3. Mettez les qualificatifs au féminin :

Le pupitre verni, la table... Le cousin étourdi, la cousine... Le parrain gai, la marraine... L'écolier têtu, l'écolière... Le crayon pointu, l'aiguille... Le verre fendu, la vitre...

4. Exercice à mettre au féminin :

Un fruit exquis, une... Un fils soumis, une... Un drap mauvais, une... Un tableau noir, une... Un caveau obsurc, une... Un cabinet clair, une... Un cou-teau affilé, une... Un écolier appliqué, une... Un frère aîné, une sœur...

5. Mettez au masculin le devoir suivant :

L'écolière est exacte. La mère est prévoyante. La pêche est excellente. La grappe est mûre. L'eau est saine. La sauce est épicée.

6. Qu'est-ce qui est cassant ? cassante ? fin ? fine ? dur ? dure ? meublé ? meublée ? etc.

7. Ajoutez à chacun des noms suivants, deux qualificatifs unis par **et**

La classe est haute et claire. Le cahier est... et.... Le pupitre est... et.... Le banc est... et.... La bière est... et.... Le biscuit est... et....

8. Pour chaque nom, trouvez deux qualificatifs unis par **ou**.

ou (ou bien).

Le bouillon est gras ou maigre. Le jambon est.... La pomme est.... Le pain est.... Le ragoût est.... Le chou est....

9. Donnez à chacun des qualificatifs suivants un nom masculin et un nom féminin.

Fragile, difficile, triste, mince, sévère, difficile, utile, propre, timide.

Modèle : Le verre est fragile, la porcelaine est fragile.

(A suivre.)

A. REGAMEY.

DICTÉES

Degré intermédiaire. — Application au programme d'histoire.

Un château féodal.

Ce manoir s'élevait au sommet d'une colline et dominait le pays à plusieurs lieues à la ronde. Un chemin étroit, sinueux, conduisait à la première enceinte fortifiée du château ; les remparts, de trente pieds de hauteur, de dix pieds d'épaisseur, ne formaient qu'une masse avec le roc qui leur servait de base. Le chemin aboutissait à une porte massive bardée de plaques de fer et de clous énormes. On entra et l'on se trouvait dans une grande cour au centre de laquelle se dressait le donjon, bâtiment carré de plus de cent pieds de hauteur dans lequel le seigneur cachait ses trésors.

VOCABULAIRE. Un manoir ; le sommet ; une colline ; une lieue ; sinueux (se) ; une enceinte ; un rempart ; la hauteur ; l'épaisseur ; une masse (massif, massive) ; le donjon ; un trésor.

GRAMMAIRE : *Lequel*, *laquelle*. Ces deux mots remplacent un nom ; *lequel* remplace bâtiment ; *laquelle* remplace cour ; ces deux mots sont des pronoms conjonctifs. Au pluriel, on écrit lesquels et lesquelles. *Qui leur servait*. *Qui est*

un pronom conjonctif; *leur* remplace *remparts*; il signifie *à eux*; c'est un *pronom personnel*; le pronom personnel *leur* est toujours invariable.

DEVOIRS : 1. Ecrivez la dictée au présent (supposez que vous faites la description d'un château qui existe encore, tel qu'il est décrit ici). Ex. : Ce manoir s'élève au sommet...et domine..., etc. — 2. Conjuguez le temps entier : *J'entrerais* et je me trouvais dans une grande cour.

Les serfs apportant leurs redevances au seigneur.

1. Rien n'était plus triste à voir que l'arrivée au château de ces malheureux serfs, maigres, mal vêtus d'habits en lambeaux ou de peaux de bêtes. Les uns apportaient ou amenaient des animaux vivants; on entendait les bêlements des moutons, les grognements des porcs, les beuglements des bœufs, les gloussements des volailles. Des serfs ployaient sous le poids de grands paniers remplis d'œufs, de fromage, de beurre ou de miel; d'autres apportaient des sacs de froment, de seigle, d'avoine; d'autres amenaient des tonneaux de vin, de l'huile, des chars de paille et de foin.

2. Ici s'entassait le bois de chauffage; là, le bois de charpente, les bardeaux (petites planchettes de chêne pour couvrir les toits), les échelas pour les vignes, les pieux pour les clôtures. Les esclaves forestiers apportaient des daims, des sangliers, des éperviers. Plus loin s'amoncelaient des rouleaux de toile de lin, de la laine, du chanvre, des paquets de peaux d'animaux. Il y avait encore des paysans qui devaient fournir des paniers, de l'osier, des cordes, des haches, des torches de bois résineux.

D'après E. SUE.

GRAMMAIRE : L'imparfait.

ORTHOGRAPHE : Un serf, lambeau, poids, un bardeau, un échelas, clôture, un daim, sanglier, s'amonceler (monceau); osier, résineux (résine).

FAMILLES DE MOTS : *Serf*, servage, servile, servilement, servilité, servitude, asservir, asservissement; *char*, charrette, charretée, charretier, charrier, charriage, charriable, charroi, charroyer, charron, charronnage, charrue, chariot (un seul *r*); — *bois*, boiser, déboiser, reboiser, boisement, déboisement, reboisement.

Charlemagne.

Alors parut Charlemagne lui-même, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, la poitrine et les épaules défendues par une cuirasse de fer, la main gauche armée d'une lance de fer qu'il pouvait soutenir en l'air, les jambes entourées de lames de fer; ses bottines étaient de fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient avaient des armures semblables; le fer couvrait le grand chemin, les pointes de fer réfléchissaient les rayons du soleil. Ce fer si dur était porté par des hommes d'un cœur plus dur encore. (Moine de St-Gall.)

EXPLICATIONS. Faire comprendre aux élèves qu'il ne s'agit pas ici du costume ordinaire de Charlemagne, mais de celui qu'il revêtait quand il partait pour des expéditions guerrières; son costume ordinaire se composait d'un caleçon de

toile, d'une tunique serrée par une ceinture de soie; ses jambes étaient entourées de bandelettes; il avait aux pieds des chaussettes et des sandales.

GRAMMAIRE. Le mot *couverte* n'indique pas ce que fait la tête, mais comment elle est; ce n'est donc plus un *verbe* au sens absolu du mot; ce n'est pas non plus un *adjectif*, c'est un *participe passé*. Faire remarquer que les participes de la dictée s'accordent comme des adjectifs.

VOCABULAIRE : un casque; un gantelet (un gant); une cuirasse, une lance, une bottine (une botte); précéder; un monarque; une armure; semblable.

DEVOIR. Faites accorder le participe passé et ajoutez un complément. La tête *couverte*, les maisons..., le toit..., les champs... Les mains *garnies*, la grange..., le magasin... Les épaules *défundues*, le pays..., le maison..., les jardins... La main *armée*, des gens... Les jambes *entourées*, un pré..., une prairie..., etc.

Modèle du devoir : La tête couverte d'un chapeau, les maisons couvertes de chaume, le toit couvert de neige, etc. A. B.

MON CAHIER D'ÉCRITURE (suite).

Voir Nos 18, 20, 24, 26, 32 et 40 de l'*Educateur*.

Page 20.

(Tous les chiffres ont une division, soit 5 mm. de hauteur.)

En titre, entre les lignes 3 et 4 : Problème. *Dès la 7^e ligne* : On a fait un alliage de 3 lingots pesant respectivement 80 g., 45 g. et 142 g., et dont les titres sont 0,850; 0,630 et 0,720. Déterminer le titre de cet alliage. *Entre les lignes 14 et 15* : Solution. *Dès la 18^e ligne* : 1 g. du 1^{er} lingot contient 0,850 g. de métal fin; 80 g. de ce lingot contiendront $0,850 \times 80 = 68$ g.

Le 2^{me} lingot contiendra $0,630 \times 45 = 28,350$ g.

Le 3^{me} lingot contiendra $0,720 \times 142 = 102,210$ g.

Poids total des 3 lingots = $80 \text{ g.} + 45 \text{ g.} + 142 \text{ g.} = 267 \text{ g.}$

Poids total du métal fin = $68 \text{ g.} + 28,350 \text{ g.} + 102,210 \text{ g.} = 198,590 \text{ g.}$

Titre de l'alliage = $198,59 : 267 = 0,744$ par excès.

Sur la dernière ligne : Réponse : le titre est de 0,744.

Page 21.

En titre, entre les lignes 3 et 4 : De la densité. *Dès la 7^e ligne* : On appelle densité ou poids spécifique d'un corps, le nombre qui exprime combien de fois un corps pèse plus que l'eau, à volume égal.

La densité d'un corps s'obtient en divisant le poids d'un certain volume de ce corps par le poids d'un égal volume d'eau.

La densité est toujours un nombre abstrait. Il ne faut pas dire la densité du plomb est 11,5 kg., mais simplement 11,5, sans aucune désignation.

Voici la densité de quelques corps usuels : Platine 22, or 19,25, mercure 13,6, plomb 11,5, argent, 10,5, bronze 8,9, cuivre 8,8, acier 7,8, fer 7,78, étain 7,3, fonte 7, cristal 3,3, chaux 3, marbre 2,7, verre 2,5, soufre 2, eau 1, glace 0,92,

huile 0,9, alcool 0,8, chêne 0,6, bois blanc 0,4, liège 0,24. *Dernière ligne : Date et signature.*

Page 22.

En titre entre les 3^e et 4^e lignes : Des unités de mesure. *Dès la 7^e ligne :* Le système métrique comprend huit unités principales, relatives aux longueurs, aux surfaces, aux volumes, aux capacités, aux poids et aux monnaies. Ce sont :

Le mètre — m — pour les longueurs.

Le mètre carré — m² — pour les surfaces en général.

L'are — a — pour les surfaces des terrains.

Le mètre cube — m³ — pour les volumes en général.

Le stère — s — pour les bois de chauffage.

Le litre — l — pour les capacités.

Le gramme — g — pour les poids.

Le franc — f — pour les monnaies.

Sur la 29^e ligne, sous-titre en écriture fine : Multiples et sous-multiples métriques. *Dès la 31^e ligne :* Pour désigner les multiples et sous-multiples métriques, on place les mots déca, hecto, kilo, myria — déci, centi, milli devant le nom des unités principales : décamètre, hectolitre, kilogramme, décilitre, centiare, etc. *39^e ligne : Date et signature.*

Page 23.

Entre les lignes 3 et 4, en titre : De la mesure du temps. *Dès la 7^e ligne :* Le jour est le temps que met la terre à faire un tour entier sur elle-même. C'est la durée de sa rotation. Le jour se divise en 24 heures, partagées en deux périodes égales, de 12 heures chacune, l'une de midi à minuit, et l'autre de minuit à midi.

L'heure se divise en 60 minutes : 1 h. = 60 m.

La minute se divise en 60 secondes : 1 m. = 60 s.

L'année est le temps que met la terre à faire un tour entier autour du soleil. C'est la durée de sa révolution.

L'année se divise en 12 mois, en 52 semaines et en 365 ou 366 jours (année bissextile).

La semaine se compose de 7 jours.

Le siècle est une période de cent ans.

Le lustre est une période de cinq ans.

Au point de vue des usages civils, administratifs, commerciaux, l'année se divise en quatre trimestres. *Date et signature sur la dernière ligne.*

CALCUL ORAL

Degré supérieur. 1^{re} année.

Intérêts. (I.)

1. Quel est l'intérêt pour un an, au 3 %, de fr. 800; fr. 600; fr. 1200 fr. 2800; fr. 750 (fr. 24; fr. 18; fr. 36; fr. 84; fr. 22.50).

2. Quel est l'intérêt pour un an, au 4 % de fr. 900 ; fr. 1500 ; fr. 1900 ; fr. 1750 ; fr. 675 (fr. 36 ; fr. 60 ; fr. 76 ; fr. 70 ; fr. 27).
3. Quel est l'intérêt annuel, au 5 % de fr. 700 ; fr. 1220 ; fr. 1840 ; fr. 2060 ; fr. 580 (fr. 35 ; fr. 61 ; fr. 92 ; fr. 103 ; fr. 29).
4. Quel est l'intérêt annuel au 4 1/2 % de fr. 400 ; fr. 2600 ; fr. 1500 ; fr. 1650 ; fr. 650 (fr. 18 ; fr. 117 ; fr. 67.50 ; fr. 74.25 ; fr. 27.25).
5. Quel est l'intérêt annuel, au 4 1/4 % de fr. 800 ; fr. 3200 ; fr. 5200 ; fr. 1400 ; fr. 2600 (fr. 34 ; fr. 136 ; fr. 221 ; fr. 59.50 ; fr. 110.50).
6. Quel est l'intérêt annuel au 4 3/4 % de fr. 1200 fr. ; fr. 2000 ; fr. 5600 ; fr. 6400 (fr. 57 ; fr. 95 ; fr. 266 ; fr. 304).
7. Quel est l'intérêt de fr. 625 au 4 % pendant 2 ans (fr. 50).
8. Quel est l'intérêt de fr. 1800 au 4 1/2 % pendant 2 ans ? (fr. 162).
9. L'intérêt pendant 3 ans de fr. 1230 au 3 1/3 % ? (fr. 123).
10. Quel est l'intérêt de fr. 650 au 4 % pendant 4 ans ? (fr. 104) pendant 5 ans ? (fr. 130).
11. Vaut-il mieux placer fr. 625 au 4 % que fr. 500 au 5 % ? (Même intérêt ?)
12. Louis a fr. 12 000 placés au 4 % et fr. 18 000 au 3 %. Quel est son revenu annuel ? (fr. 1020).
13. J'ai emprunté fr. 1600 au 4 3/4 %, que je rembourse au bout de 2 ans. Combien dois-je rendre ? (fr. 1752).
14. Un propriétaire a vendu une maison pour fr. 18 000 et un champ pour 12 000. Il place le tout au 4 1/2 %. Quel revenu a-t-il ? (fr. 1350).
15. Pour payer l'intérêt de fr. 420 au 5 %, Jean a donné à son créancier du cidre valant fr. 0.30 le litre. Combien de litres lui a-t-il fourni ? (70 l.).
16. Un débiteur, pour s'acquitter d'un intérêt annuel de fr. 2400 au 4 1/2 % fait des journées à fr. 4.50. Combien lui en faut-il ? (24).
17. Une somme de fr. 2650 était placée au 4 1/2 % ; l'intérêt étant descendu au 4 %, combien aura-t-on de moins à payer annuellement ? (fr. 13.25).
18. Un employé gagne annuellement fr. 4000 : il en place le 25 % au 4 1/4 %. Que retire-t-il ? (fr. 42.50).
19. Un vigneron a vendu 600 l. à 0.75. On le paye au bout d'un an avec les intérêts à 4 %. Combien lui donne-t-on ? (fr. 468).
20. Quelqu'un place le 1/3 de fr. 6000 au 4 %. Combien retire-t-il ? (fr. 30).

M. à L.

DICTÉE OU RÉDACTION

La sortie.

La sortie ! Mot magique, parole de délivrance, joie de la liberté reconquise, du plein air retrouvé, de la corvée finie ! Quand il n'est pas « attendu » à la sortie, le collégien bondit hors de sa classe, court d'instinct pendant une vingtaine de mètres, s'arrête subitement et crie au camarade le plus proche : « Est-ce qu'on va rigoler ? Tu viens ? » Les petits de l'école enfantine sortent timides, un peu effrayés par l'éclat du jour et le bruit de la rue, ils se donnent la main à deux, à trois, et s'avancent avec prudence. Les filles de l'Ecole secondaire, que nous

méprisions tant alors, et qui nous l'ont rendu, sortent en minaudant, quand elles sont sottes, ou, quand elles sont franches et gaies, pouffant de rire et débridant leur malice trop longtemps contenue. A la porte de l'atelier, l'ouvrier allume sa pipe ou son grandson et gagne d'un pas rapide, le repas attendu et désiré. Au sortir des bureaux, les commis affublés d'insignes sportifs et de vêtements prétentieux, se groupent sur l'asphalte et dissertent sur les beautés de l'auto. Les bourgeois endimanchés sortent du sermon, épanouis ou moroses, selon leurs tempéraments distincts. Et il y a la sortie des gares, agitée, fiévreuse, pour ceux qui n'ont pas l'habitude du voyage, joyeuse et animée pour ceux qui sont attendus au logis, incertaine et craintive pour ceux qui viennent tenter fortune dans la ville inconnue...

Et puis, il est une autre sortie, Pierre, que personne n'évite, que nous ferons à notre tour. Demain, bientôt, un autre jour, plus tard ! Nous n'en savons rien, personne n'en sait rien. Au jour marqué, à l'heure dite, à la minute fixée, nous la ferons. La ferons-nous ensemble, vieux camarade, comme au jour du collège ? Et si cette joie suprême nous est, par faveur, accordée, est-ce toi, vieux camarade, qui me diras, est-ce moi qui te dirai à voix basse, comme jadis dans la classe silencieuse : « Je t'attends à la sortie ? ».

B. M.

(Tiré de la *Semaine littéraire*, n° 925. Gaspard VALLETTE.)

GYMNASTIQUE

Leçon type.

III^e degré. — Elèves de 8 ans. — Leçon de 30 minutes.

1^{er} exemple.

1. Dans la ligne de flanc, former 2 rangs, en plaçant successivement les élèves à g. (ou à dr.).
2. Marcher par couple en frappant le 1^{er} des 4 ou des 6 pas avec le pied gauche, aussi avec le pied dr., étude du pas rompu.
3. Ouvrir les 2 rangs, fermer et ouvrir les pieds. Mains aux épaules, tendre les br. de côté et baisser, idem en av. et baisser. Poser la pointe d'un pied et retour en av., aussi de côté et en arr.
4. De la position mains aux hanches : tourner la tête à g. et à dr., incliner le corps en av. et en arr. Tourner le corps à g. et à dr. (pieds fermés).
5. Fermer les deux rangs et faire placer le 1^{er} couple à la fin de la classe, ensuite le 2^{me} et ainsi de suite jusqu'à ce que le 1^{er} couple revienne en tête (Les élèves partent en dehors au pas de course.).
6. Reforme la ligne de flanc, puis ensuite le cercle en marchant sur la pointe des pieds. (Le maître se place en tête.)
7. JEU. — La poursuite traversée. (Si la classe est trop nombreuse faire deux subdivisions.)

E. HARTMANN et E. RICHÈME, professeurs de gymnastique.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

Assurance Vieillesse

Retraites à 55, 60 ou 65 ans

Avec subvention de l'Etat

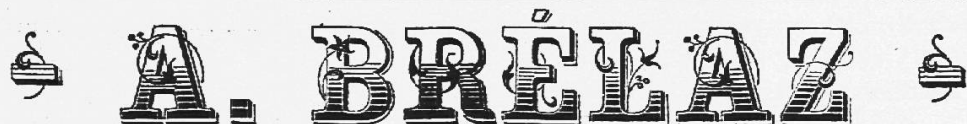
Direction: Place Chauderon, immeuble du
C. F. V. Lausanne.

H15112L

ECHANGE

Le soussigné désire placer dans une famille française, sa fille âgée de 19 ans, parlant l'allemand et l'italien en échange d'un fils ou fille de cette famille.

P. Leiseher, Instit.
Buchs (St-Gall)



8, rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Tabliers. — Blouses. — Châles. — Jupons
en lainage des Pyrénées.

NOUVEAUTÉS

Robes fantaisies et noires.

Draperies pour Messieurs.

Tapis. — Linoléums. — Cocos.

Toilerie. — Rideaux. — Couvertures.

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

PRIX FIXES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les
membres de la S. P. V. l'es-
compte spécial de

10%

sans aucune majoration, nos
prix modérés sont tous mar-
qués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

D. V. 93 g.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur
GENÈVE

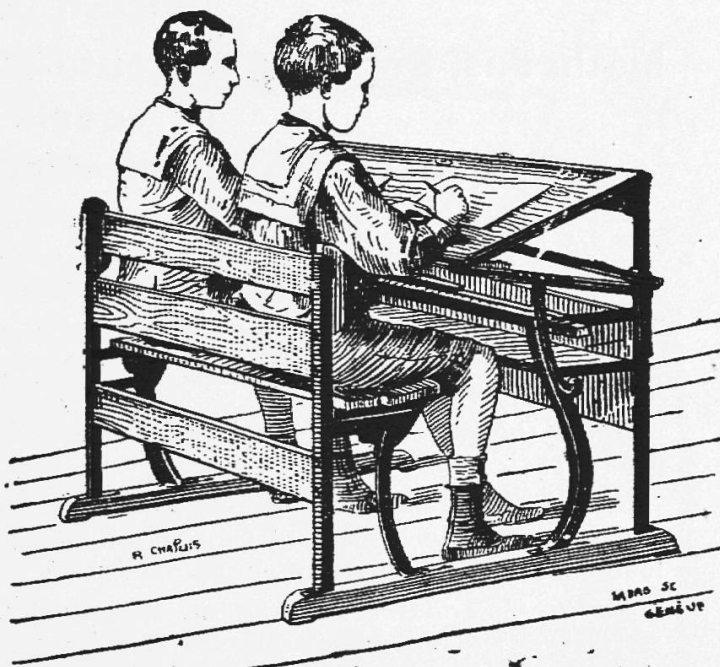
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

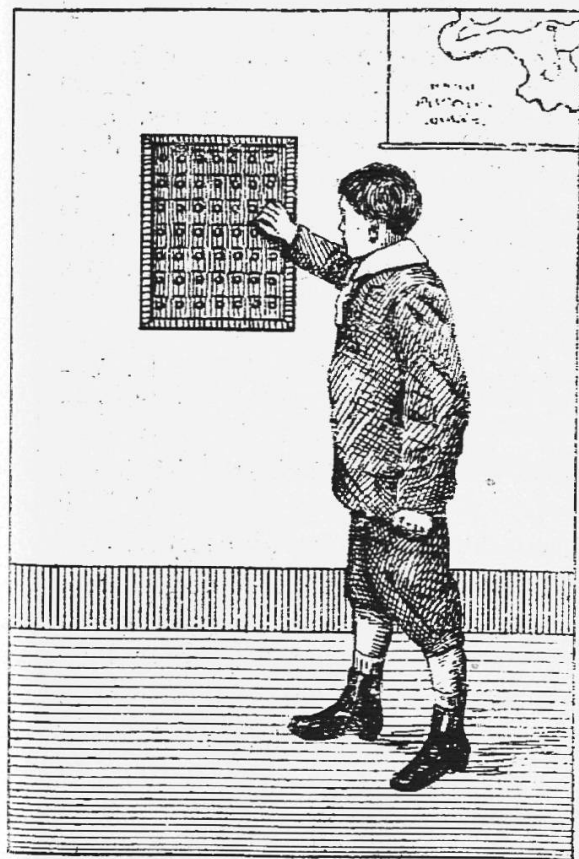
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducassee. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Fœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillhou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (dances) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 46

LAUSANNE — 18 novembre 1911



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison
A. MAUCHAIN
Jules RAPP successeur
GENÈVE

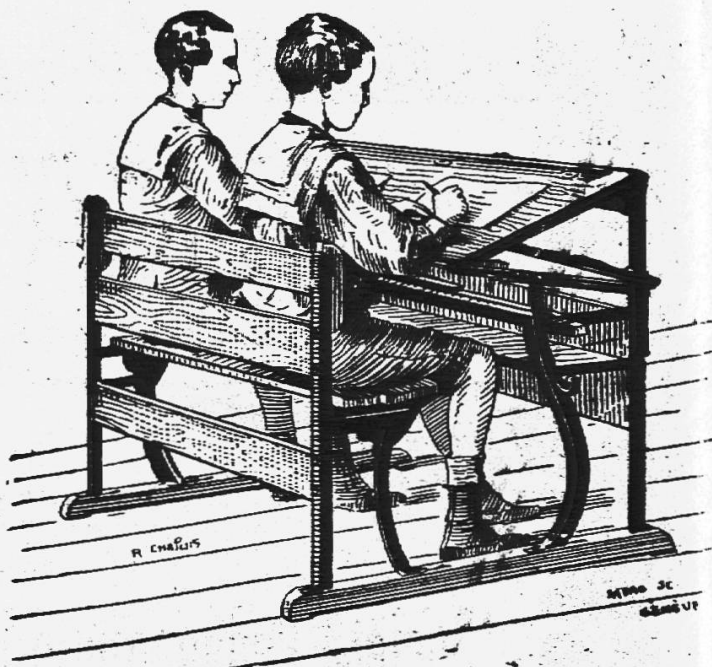
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

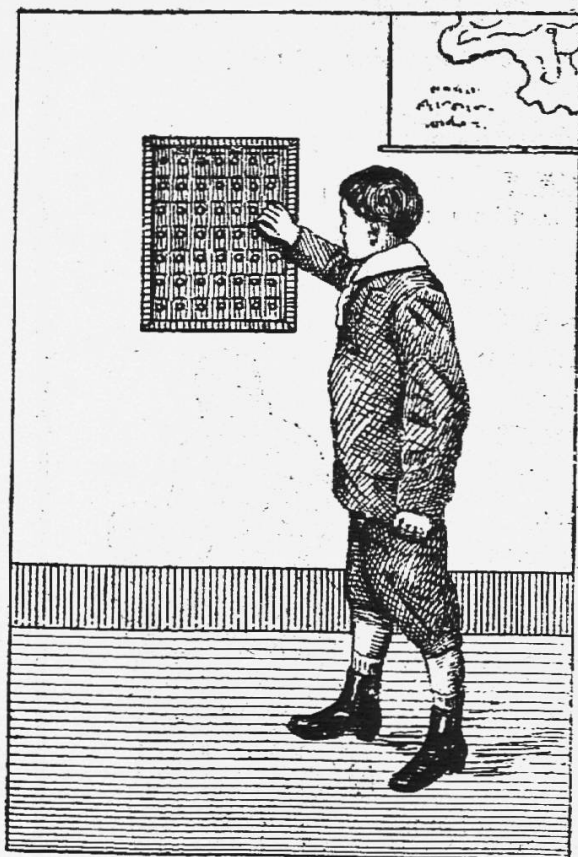
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

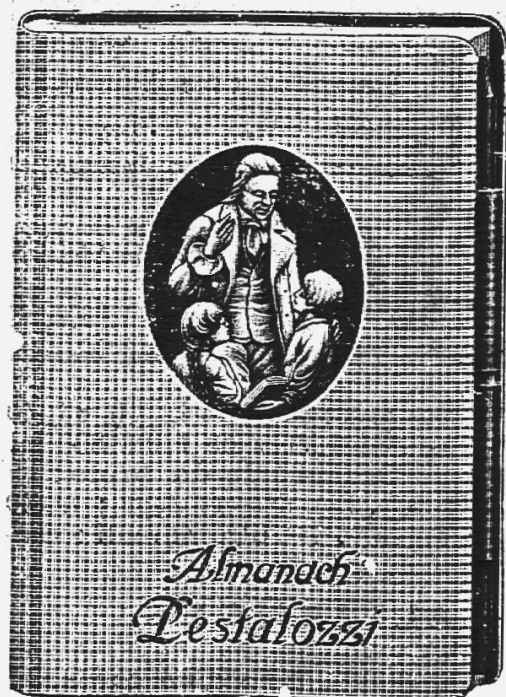
Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Librairie Payot & Co., Lausanne.



UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE

ALMANACH PESTALOZZI pour
1912. — Agenda de poche à l'usage
de la jeunesse scolaire. Un volume
petit in-16 de 300 pages, contenant plu-
sieurs centaines d'illustrations en noir
et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

*« Je comprends le succès que ce
petit livre rencontre auprès du
public suisse et souhaite que cha-
que année il s'affirme davantage. »*

A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.

**Des écoliers et écolières nous écri-
vent :** L'*Almanach Pestalozzi* est pour
moi le cadeau de Noël que je préfère à
tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ;
il est tout simplement superbe.

== MEUBLES ==

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. —
Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nou-
veaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme
auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion**

Commission intereccl. romande de chant religieux

Noël 1911.

Un fascicule de cinq chœurs mixtes : 10 centimes. Un fascicule de trois chœurs
d'hommes : 10 centimes. Un fascicule de quatre chœurs à 2 et 3 voix, enfants ou
dames : 5 centimes. Chœurs pour toutes les fêtes de l'année. Spécimens à choix.

S'adresser au dépositaire, M. L. Barblan, pasteur, Rances.

**Pour parfaire son instruction primaire et pour être formée
dans les travaux du ménage**

On désire placer une fillette de 14 ans

de préférence dans famille d'instituteur, contre pension modeste. Offres avec prix
sous **T 3351 L** Haasenstein et Vogler, Lausanne,



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

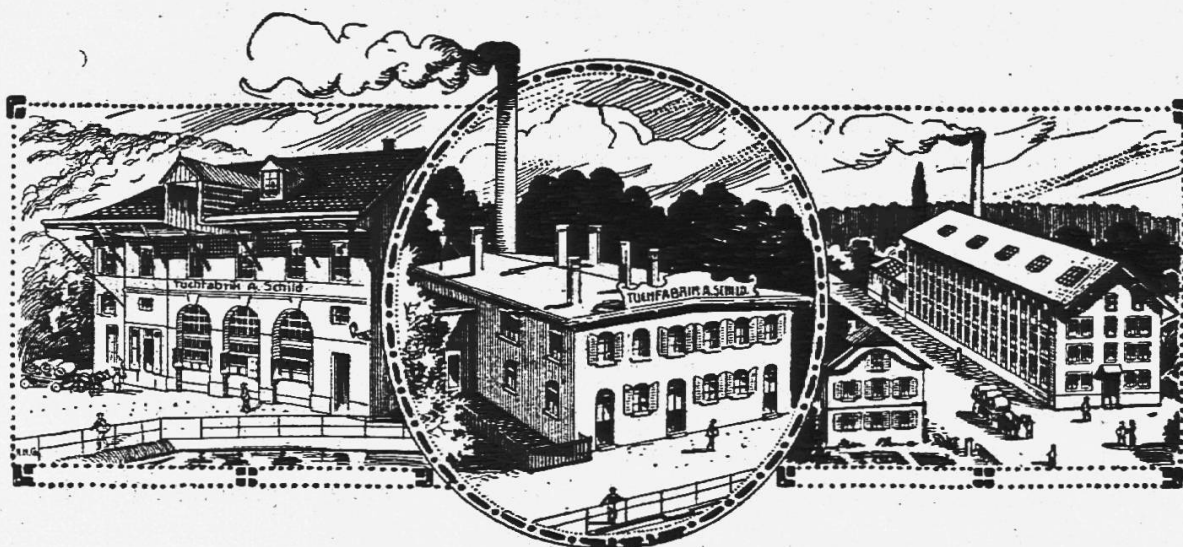
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine; etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD
BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.